

Belgium-Florenville: Insurance services

OJ S 181/2021 17/09/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Florenville

Postal address: Rue du Château, 5

Town: Florenville

NUTS code: BE345 Arr. Virton

Postal code: 6820

Country: Belgium

Contact person: Madame Sylvie Dumont

E-mail: sylvie.dumont@florenville.be

Telephone: +32 61325178

Fax: +32 61233852

Internet address(es):

Main address: www.florenville.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/947/96/2021>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marché de services relatif au renouvellement du portefeuille d'assurances de la Commune de Florenville

Reference number: SD/2021/Marché assurances

II.1.2. Main CPV code

66510000 Insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE345 Arr. Virton

II.2.4. Description of the procurement

Marché de services relatif au renouvellement du portefeuille d'assurances de la Commune de Florenville

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: La qualité des services offerts / Weighting: 30

Quality criterion - Name: La qualité des garanties / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Solution spécifique que le soumissionnaire peut apporter en matière de prévention et de protection contre les sinistres / Weighting: 5

Quality criterion - Name: Tout autre service de nature à améliorer la qualité des services offerts / Weighting: 5

Cost criterion - Name: Le prix / Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le marché a une durée d'un an prenant cours à la date du début des contrats d'assurances, telle que mentionnée dans la lettre de notification d'attribution de son offre au soumissionnaire (date envisagée :le 01/01/2222 à 00h00). Il est ensuite reconductible tacitement et sans formalité avec un maximum de 3 reconductions en application de l'article 57 de la loi...(voir documents du marché)

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Le Document Unique de Marché Européen (DUME)

En application des articles 73 de la loi du 17 juin 2016 et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, le soumissionnaire joint à son offre le Document Unique de Marché Européen (ci-après le DUME), en format PDF ou XML. Ce document est joint à l'avis de marché.

Le soumissionnaire télécharge ce format PDF ou XML et le complète.

Le DUME consiste en une déclaration sur l'honneur officielle servant de preuve a priori en lieu et place des certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers, par laquelle l'opérateur économique affirme :

- Qu'il ne se trouve pas dans l'un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à l'article 61 de l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques (clauses d'exclusions obligatoires et facultatives) ;
- Qu'il répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi (capacité économique et financière – capacité technique et professionnelle) ;
- Qu'il fournira les informations pertinentes requises par le pouvoir adjudicateur.

Le DUME est composé de 6 parties. Le soumissionnaire remplira :

- La partie II « Informations relatives à l'opérateur économique » ;
- La partie III « Motifs d'exclusion » ;
- La partie IV « Critères de sélection » ;
- La partie VI « Déclarations finales »

Il ne doit en effet pas remplir la partie I qui reprend les informations concernant la procédure de passation (cette partie est déjà complétée par l'adjudicateur), ni la partie V relative à la réduction du nombre de candidats en cas de procédure restreinte qui n'est pas d'application dans le présent marché.

Pour la partie IV « Critères de sélection », le soumissionnaire devra répondre à la question reprise dans le formulaire déterminant s'il répond à tous les critères de sélection exigés. En effet, les documents visant à vérifier sa capacité à exécuter le marché (critères de sélection, point I.4.2., ci-après) devront être joints, en plus du DUME, à l'offre du soumissionnaire.

Lorsque le soumissionnaire a recours aux capacités d'autres entités en vertu de l'article 78 de la loi, le DUME comporte également les informations en ce qui concerne ces entités.

Le DUME désigne également l'autorité publique ou le tiers compétent pour établir les documents justificatifs et contient une déclaration officielle indiquant que le soumissionnaire sera en mesure, sur demande et sans tarder, de fournir lesdits documents justificatifs.

Lorsque l'adjudicateur peut obtenir directement le document justificatif en accédant à une base de données, le DUME contient également les renseignements requis à cette fin, tels que l'adresse internet de la base de données, toute donnée d'identification et, le cas échéant, la déclaration de consentement nécessaire.

Cela étant, le soumissionnaire est cependant libre de déjà joindre à son DUME, les documents lors de l'introduction de son offre.

Après avoir complété la totalité du formulaire, le soumissionnaire vérifie qu'il a rempli tous les champs visés à son attention dans le DUME.

Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables.

Vu la nouveauté du document à compléter par le soumissionnaire, si le DUME n'est pas correctement rempli, le pouvoir adjudicateur se laisse alors la possibilité de vérifier les informations éventuellement manquantes ou incohérentes auprès des soumissionnaires. Pour toute information complémentaire, le soumissionnaire peut se rendre sur le site suivant : <https://www.publicprocurement.be/fr/entreprises/manuels-check-lists> lequel reprend un manuel expliquant le ...(voir documents du marché)

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. En vue de prouver sa capacité économique et financière, le soumissionnaire indiquera :
• Son chiffre d'affaires global et son chiffre d'affaires (primes) pour les branches d'assurances faisant l'objet du marché, au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat (partie IV B. 1a).

Niveau minimum de chiffre d'affaires annuel par branche d'assurance :

- o Assurances dégâts matériels : 500.000 EUR
- o Assurances Accidents : 1.000.000 EUR ;
- o Assurances RC : 500.000 EUR ;
- o Assurances du parc automobile : 250.000 EUR

S'agissant d'un marché de services d'assurances, ce montant se justifie compte tenu de la nature des prestations à fournir, soit le versement d'une somme d'argent le cas échéant bien plus importante que le montant du marché en cours ;

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Niveau minimum de chiffre d'affaires annuel par branche d'assurance :

- o Assurances dégâts matériels : 500.000 EUR
- o Assurances Accidents : 1.000.000 EUR ;
- o Assurances RC : 500.000 EUR ;
- o Assurances du parc automobile : 250.000 EUR

S'agissant d'un marché de services d'assurances, ce montant se justifie compte tenu de la nature des prestations à fournir, soit le versement d'une somme d'argent le cas échéant bien plus importante que le montant du marché en cours ;

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. En vue de prouver sa capacité technique et professionnelle, le soumissionnaire indiquera :
• Une attestation apportant la preuve qu'il est agréé par la Banque Nationale de Belgique (BNB) pour pratiquer les branches d'assurances du présent marché (partie IV A.1). Outre cette preuve, si le candidat est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit apporter la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique et en outre un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique.

Niveau minimum exigé : la preuve de cet agrément.

Seules les compagnies d'assurances agréées (loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance) sont autorisées à soumissionner à ce marché. Par conséquent, les offres déposées par ou avec des courtiers d'assurances ou

autres intermédiaires d'assurances sont exclues. L'adjudicataire n'est pas autorisé à sous-traiter tout ou partie de ses engagements résultant de l'exécution du présent marché à des intermédiaires d'assurances.

2. En vue de prouver sa capacité technique et professionnelle, le soumissionnaire indiquera :

- La liste des principaux services d'assurance réalisés au cours des trois dernières années, indiquant le montant des primes estimées, la date et l'identité des pouvoirs adjudicateurs concernés (références d'égale ou de plus grande importance) (partie IV C. 1b).

Exigence minimale : 3 références de marchés d'assurances dans le secteur public avec montant de prime annuelle par branche de minimum :

1. Assurances dégâts matériels : 20.000 EUR ;
2. Assurances RC : 15.000 EUR ;
3. Assurances Accidents : 20.000 EUR ;
4. Assurances du parc automobile : 20.000 EUR

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. La preuve de cet agrément
2. Exigence minimale : 3 références de marchés d'assurances dans le secteur public avec montant de prime annuelle par branche de minimum :

1. Assurances dégâts matériels : 20.000 EUR ;
2. Assurances RC : 15.000 EUR ;
3. Assurances Accidents : 20.000 EUR ;
4. Assurances du parc automobile : 20.000 EUR

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Seules les compagnies d'assurances agréées (loi 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance et de réassurance) sont autorisées à soumissionner à ce marché. Par conséquent, les offres déposées par ou avec des courtiers ou autres intermédiaires d'assurances sont exclues.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 19/10/2021 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4.

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Tender must be valid until: 16/02/2022

IV.2.7. Conditions for opening of tenders
Date: 19/10/2021 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence
This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows
Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information
Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body
Official name: CONSEIL D'ETAT
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice
14/09/2021